

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL n° INSP/01/F/2023-2024  
RELATIF A LA FOURNITURE DES TISSUS ET LA CONFECTION DES  
UNIFORMES DU PERSONNEL DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTE  
PUBLIQUE (INSP)**

**Date de publication : 15/11/2023**

**Date d'Ouverture des Offres : 04/12/2023**

**1. Objet du marché :**

L'Institut National de Sante Publique (INSP) lance un avis d'appel d'offres ouvert national pour la fourniture des tissus et la confection des uniformes du personnel de l'INSP, dont les spécifications techniques et les quantités sont définies dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

**2. Financement du marché**

Le marché est financé sur fonds propres de l'INSP, exercice budgétaire 2023-2024.

**3. Spécifications du marché et allotissement**

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini par le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué d'un seul lot de 125 paires d'uniformes dont 73 paires d'uniformes pour hommes (pantalon + chemise) et 52 paires d'uniformes pour femmes (jupe + chemise) avec bannière de numéro matricule.

Les paires d'uniformes seront livrés dans un délai de **soixante (60) jours calendaires** comptés à partir de la notification définitive du marché, mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

**4. Conditions de participation.**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, technique et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du Burundi.

**5. Consultation, acquisition du Dossier d'Appel d'Offres et demande de renseignements**

Le texte du DAO peut être consulté et/ou téléchargé sur le site internet de l'INSP en suivant ce lien : <https://insp.bi/dao>. Aussi, tous les soumissionnaires (y compris ceux qui choisissent de consulter et/ou télécharger le DAO en ligne) doivent impérativement en acheter une copie auprès du Secrétariat de la Direction Générale de l'INSP, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, contre paiement des frais de dossier d'un montant non-remboursable de 50.000 FBU, dont 25.000 FBU au compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR et 25.000 FBU au compte n° 1110/262 ouvert à la BRB au nom de l'INSP.

Les offres doivent être rédigées en langue française et dactylographiées (pas d'offres manuscrites). Les formulaires de soumission se trouvent en annexe au DAO et sont téléchargeables sur le site internet de l'INSP (voir lien ci-dessus). Seuls ces formulaires, **dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés**, peuvent être utilisés par les soumissionnaires dans l'élaboration de leurs offres.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit et moyennant accusé de réception, à la Direction Générale de l'INSP, 10 jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres. L'INSP répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres qu'il aura reçue, au plus tard dans les cinq (5) calendaires jours précédant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de l'INSP indiquant la question posée, sans indiquer son auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

## 6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 3 copies dont un original et 2 copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de **cinq cent mille francs burundais (500.000 BIF)**. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

## 7. La validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat de la Direction Générale de l'INSP au plus tard le **04/12/2023 à 9heures**. Toute offre déposée après l'heure et date limite ne sera pas prise en considération.

## 9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le **04/12/2023 à 9heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à la séance d'ouverture ou de leurs représentants. La séance d'ouverture des offres se déroulera dans l'une des salles de réunions de l'INSP.

Le procès-verbal d'ouverture devra être signé par les membres de la sous-commission d'ouverture séance tenante. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents signeront sur la liste de présence à l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 08 / 11 / 2023

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSP ET  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES  
PUBLICS

Pr. Joseph NYANDWI

